

Le titulaire du **CAP Coiffure** sera capable de mettre en œuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de préparation, d'application et de rinçage des produits, ainsi que les techniques de coupe, mise en forme et coiffage. Il assure aussi le conseil et la vente des produits. Profession artistique en plein essor, le métier de coiffeur exige de plus en plus de personnels justifiant d'une part de compétences professionnelles, de valeur, mais aussi d'ouverture d'esprit, de culture, sans oublier le sens du contact clientèle.

Objectifs :

- Réaliser des prestations de coiffure (diagnostic, techniques d'hygiène et de soins, techniques de base de coupe, couleur et forme)
- Etablir une relation avec la clientèle
- Participer à l'activité de l'entreprise

Qualités requises :

- Sens de l'esthétique et côté créatif / innovant
- Ouverture d'esprit et de culture
- Sens du contact clientèle
- Amabilité, disponibilité
- Bonne forme physique

Matières enseignées :

Enseignement général	Coef.	Mode
Français Histoire-Géo-EMC	3	CCF
Mathématiques - Physique - Chimie	2	CCF
Education Physique et Sportive	1	CCF
Anglais LV1	1	CCF
Arts appliqués et cultures artistiques	Option	Ponctuel

Enseignement professionnel	Coef.	Mode
Technique de coiffure	13	CCF
Prévention - Santé - Environnement	1	CCF
Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	3	CCF en entreprise
Chef d'œuvre	1	CCF + oral

Après le CAP Coiffure :

- Insertion professionnelle
- BP Coiffure en contrat d'apprentissage
- Mentions Complémentaires

Conditions d'admission :

- Pour un CAP en 1 an

- Titulaire d'un CAP ou diplôme de niveau supérieur
- Avoir moins de 30 ans
- Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

- Pour un CAP en 2 ans

- Avoir entre 15 et 30 ans
- Obtenir le passage en CAP en fin de troisième
- Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

Ouvert aux stagiaires de la formation continue.

Durée et organisation de la formation :

1 an ou 2 ans
400 heures par an
13 semaines par an en moyenne au CFA

Bénéfices de l'Apprentissage :

Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique"

Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité

Diplôme délivré par l'Éducation Nationale et attestation de fin de formation à l'issue des 2 ans

Nos atouts :

- Savoir-faire avec 45 ans d'existence et de pratique de l'apprentissage
- Réseau d'entreprises locales
- Accompagnement à la recherche d'emploi

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :

Formulaire à remplir en ligne sur www.cfa-beaujolais.fr